

Visite du Tiers-Ordre a S. Agapit de Beauvillage.

S. Agapit de Beauvillage est une modeste paroisse d'à peine 600 communions, à huit lieues de Québec, sur la ligne du Grand Tronc. On m'a enseigné qu'il ne fallait jamais donner aucune appréciation, surtout en bonne part. Je ne dirai donc rien : je ferai comme le soldat, me contentant de penser que c'est une excellente paroisse.

Depuis de longues années, S. Agapit comptait un certain nombre de tertiaires isolés ; en 1889, Monsieur le Curé, très zélé propagateur du Tiers-Ordre, fit donner une retraite, dans le but principalement d'établir le Tiers-Ordre. Le but fut atteint, car 205 personnes environ répondirent à l'appel. L'année dernière, le Père Visiteur érigea deux Fraternités, dont celle des Frères compte une soixantaine d'hommes ou de jeunes gens. Ces deux fraternités ont recruté leurs membres dans toutes les conditions ; à côté de vénérables vieillards à cheveux blancs, on rencontre un grand nombre de pères et de mères de famille dans la force de l'âge et aussi une belle couronne de jeunesse, jeunes gens et jeunes filles. Tous bien unis, attachés à leur Règle et soumis à leur vénéré Père Directeur qui ne se cache pas pour louer le bien opéré par le Tiers-Ordre dans sa paroisse depuis deux ans qu'il la dirige. Il comprend, comme beaucoup l'ont compris après S. S. Léon XIII, qu'une fraternité du Tiers-Ordre bien dirigée peut renouveler entièrement une paroisse et la maintenir dans sa ferveur.

Le 4 septembre dernier s'ouvrait la visite à laquelle tous ont été fidèles ; on abandonnait les travaux pour assister aux instructions et se rendre auprès du Père Visiteur. Tous les tertiaires en ont profité pour s'approcher des Sacrements. Un grand nombre d'autres paroissiens se sont joints à eux ; les communions en deux matinées ont dépassé le chiffre de 300. Le 6 septembre, à la clôture de la visite, dix personnes recevaient l'habit du Tiers-Ordre.

Comme il faut prendre le bien partout où il se trouve, qu'il me soit permis de signaler un pieux usage introduit dans ces deux fraternités depuis l'année dernière. J'oserais même le recommander à la piété de nos vénérés Directeurs du Tiers-Ordre et aux diverses fraternités où il y aurait possibilité de l'établir. Il s'agit des Frères ou des Sœurs défunts. Le désir du Père Directeur eût été que tous les tertiaires eussent le grand habit pour les réunions et cérémonies.